

Les mots qui suivent un verbe d'état s'accordent en genre et en nombre avec le sujet de ce verbe. Une éventuelle erreur d'accord est repérée par Sans-Faute/Grammaire.

Les adjectifs qui suivent un verbe d'état s'accordent de même avec le sujet. Il s'agit là d'adjectifs attributs, dont l'absence d'accord est signalée par la règle 4.T de Sans-Faute/Grammaire.

\$Exemples